

Les Lumières de Chabbat**« Voici les vêtements » (28,4)**

Il est dit : « Du fait de vos fautes, votre mère (אמכם - Imekhem) a été renvoyée ». Les 4 lettres composant le mot אמכם (Imékhem) constituent les initiales du nom de 4 vêtements du Cohen Gadol qui sont : אבנט מצנפת פתוחת מכנסים (la ceinture, la tiare, la tunique, le pantalon). Dans le Temple d'en-haut, Hachem aussi se manifeste avec les 8 vêtements du Cohen Gadol, si on peut ainsi dire. Mais, quand le peuple Juif faute, Hachem retire les 4 vêtements sus-mentionnés, comme il est dit : « Du fait de vos fautes, votre mère (אמכם – Imekhem, allusion à ces 4 vêtements) a été renvoyée », Les 4 autres vêtements restant sur Lui sont : אפרו מעיל חשן ציץ (le tablier, le robe, le pectoral, la frontanelle), dont les initiales forment le mot אמהץ (Je frapperai). Car, Hachem déclare : « Je frapperai (אמהץ) la tête de leurs ennemis ». Car même lorsque le peuple juif faute et qu'Hachem se montre sévère avec lui, Il continue malgré tout, à le protéger de ses ennemis. Mais quand le peuple d'Israël revient vers Hachem et se repent, alors les 4 vêtements « renvoyés » sont remis à leur place, et Hachem "revêt" à nouveau l'ensemble des 8 vêtements à l'image du Cohen Gadol. (Rabbi Chimchon Méostropoli)

« Le Yachefé (Jaspe) » (28,20)

Dans le 'Hochen, le pectoral que portait le Cohen Gadol sur son cœur, étaient fixées 12 pierres précieuses, par rapport aux 12 tribus. La pierre précieuse qui correspondait à la tribu de Binyamin était le Yachefé (le jaspe). Cette pierre contient plusieurs nuances de couleurs : le rouge, le noir, le vert. Par ailleurs, elle a la propriété de stopper les saignements.

Le mot Yachefé (ישפה), peut se lire ישפה (il y a une bouche). En effet, Binyamin n'a pas du tout participé à la vente de Yosseph bien qu'il sut ce qui s'était passé. Il hésitait à révéler les faits à son père Yaacov, ou bien à se taire. Finalement, il décida de se taire. La pierre qui lui correspondait était le ישפה (il y a une bouche), comme pour faire allusion au silence de Binyamin. Il avait une bouche, pouvait parler et dévoiler les faits à Yaacov. Mais il a préféré se taire. Cette pierre a plusieurs couleurs, à l'image du cœur de Binyamin qui a plusieurs fois "changé de couleur", allusion à la grande hésitation de parler ou de se taire. Et bien que son penchant l'ait incité à parler, son sang bouillonnait en lui, désirant révéler la vérité à son père Yaacov. Mais il a su calmer son bouillonnement et se contenir. Cette caractéristique se retrouve aussi dans le Yachefé, ayant la propriété d'arrêter des écoulements de sang. Comme Binyamin qui a su stopper le bouillonnement de son sang et s'est tu. (Rabbenou Be'hayé)

« Une cloche en or et une grenade » (28,34)

Le Meil était un long vêtement porté par le Cohen Gadol pendant son Service Divin. Au bas du Meil, tout autour de l'ourlet, était cousue une succession de cloches en or alternées avec des grenades, en laine azur. Le positionnement était alterné : une cloche, une grenade. Cet habit portait des cloches qui devaient faire du bruit, pour expier la faute de médisance. Mais pourquoi les cloches étaient-elles alternées avec des grenades ?

Quand un homme fait des Mitsvot, pour qu'elles soient agréées par Hachem, elles doivent être accomplies avec vitalité, amour et enthousiasme. Si elles manquent de vitalité, elles ne pourront pas être réellement agréées. Ce qui donne la vitalité à la Mitsva c'est le fait de se préparer à l'accomplir en disant : « Voici je m'apprête à accomplir la Volonté de mon Créateur ». Par ces mots, on peut éveiller dans son cœur de l'enthousiasme pour accomplir la Mitsva avec vitalité. Mais pour que cette parole soit efficace, il faut que l'homme qui la prononce veille à préserver sa bouche de propos interdits telle la médisance. Sinon, sa parole perd son impact et la Mitsva ne peut pas être réalisée avec vitalité. L'ange qui est responsable de rapprocher le service des Juifs à Hachem, se nomme מטטרון (Matatrone). Ce nom est composé des lettres טט au milieu, de valeur numérique 18, la même que le mot חי (vivant). Aussi, une Mitsva accomplie avec vitalité, émane de ces deux lettres טט. Les lettres restantes composent le mot רמון (la grenade). Quand une Mitsva est accomplie sans vitalité, elle émane de ces lettres רמון. C'est pourquoi, nos Sages disent que même les plus impies d'Israël, sont remplis de Mitsvot à l'image d'une grenade remplie de graines. La comparaison aux Mitsvot des impies à la grenade suggère que bien qu'ils aient accomplis de nombreuses Mitsvot, celles-ci manquent de vitalité, et émanent donc des lettres רמון (grenade).

Comme cela a été dit, les fautes liées à la parole, notamment la médisance, font perdre à l'homme l'impact de sa parole, qui devrait en principe éveiller de la vitalité dans ses Mitsvot. A présent que sa parole a été profanée, ses Mitsvot manquent désormais de vitalité. Mais comme le Meil expiait les fautes de la parole, de par les cloches qui tintaient et émettaient du bruit, les Mitsvot pouvaient à présent retrouver leur vitalité. Ainsi, le Meil permettait de redonner de la vie aux Mitsvot, pour ne plus qu'elles soient comparées à la grenade (רמון), donc des Mitsvot accomplies sans vitalité. C'est ainsi qu'au bas du Meil, auprès des cloches, étaient placées des formes de grenade en laine azur, alternées avec ces cloches. Allusion au fait qu'en réparant la parole par les cloches, on répare du même coup le fait d'accomplir les Mitsvot sans vitalité, comparées à la grenade. (Arougat Habossem)

Les Epices de Chabbat

« De l'huile d'olive pure » (27, 20)

Rachi commente : « pure » signifie « sans résidu ». Comme il est enseigné dans le traité Mena'hot : on cueille l'olive en haut de l'olivier ». On peut se poser deux questions sur ce commentaire. D'une part, pourquoi avoir besoin de préciser qu'une huile d'olive pure, est une huile épurée de tout résidu ? Cela semble évident ! De plus, qu'est-ce que Rachi cherche à éclaircir en apportant la Michna de Mena'hot, qui informe que les olives étaient cueillies au sommet de l'olivier ? Et quel lien existe-t-il avec le fait que l'huile devait être sans résidu ?

En fait, le verset qui précise que les bougies de la Ménora devaient être allumées avec « de l'huile d'olive pure » prête à confusion. Quelle est l'intention exacte de la Thora ? Doit-on comprendre que c'est l'huile qui devait être pure, c'est à dire sans résidu ? Ou bien que c'est l'olive en elle-même qui devait être pure ? L'olive utilisée pour fabriquer cette huile devant être intacte, entière, et non abîmée ! D'ailleurs, dans son commentaire, le Ibn Ezra a opté pour cette deuxième interprétation, à savoir que c'est l'olive qui devait être entière. Rachi, quant à lui, fixe les choses en commentant : "Pure – sans résidu ». Par ce commentaire, Rachi prend position et exprime son avis sur la question : c'est l'huile qui devait être pure, sans résidu. Et non l'olive, qui devait être intacte. Puis Rachi apporte une preuve à partir de la Michna de Mena'hot qui précise que l'on cueillait les olives au sommet de l'olivier. Or, les olives qui se trouvent en haut de l'arbre sont plus exposées aux oiseaux, et risquent d'être picorées, portant ainsi atteinte à l'intégralité de l'olive. Mais néanmoins, les olives qui sont au sommet de l'arbre, sont plus exposées au soleil, ce qui aura un impact sur la qualité de l'huile. L'huile obtenue serait plus pure, avec moins de résidus. Ainsi, en rapportant cette Michna selon laquelle on cueillait les olives en haut de l'arbre, Rachi vient prouver que c'est l'huile qui devait être pure, et non l'olive qui devait être entière et s'oppose à l'avis du Ibn Ezra. (Likouté Si'hot)

« Voici les Habits » (28, 4)

Le Talmud de Jérusalem rappelle que le Cohen Gadol devait porter 8 vêtements, en référence à la Milah qui est accomplie le 8ème jour. Mais quel lien existe-t-il entre les habits du Cohen et l'acte de la Milah ?

Un Midrash rapporte que le Chabbat et la Milah se sont querellés. Le Chabbat a déclaré : « Je suis plus grand que toi, car c'est avec moi que Hachem a achevé la création du monde ». La Milah a rétorqué : « Non c'est moi qui suis plus grande que toi, car c'est grâce à moi que Hachem a créé le monde, comme il est dit : « Si ce n'était pour Mon Alliance..., Je n'aurai pas fixé les règles du ciel et de la terre ». Néanmoins, le fait que la Milah repousse le Chabbat, cela prouve que la Milah est supérieure. En effet, si le bébé a 8 jours pendant Chabbat, il est circoncis quand même, bien que d'ordinaire il soit interdit de faire couler du sang le Chabbat. Aussi, la Milah est plus grande que le chabbat. D'autre part, le service dans le Temple était réalisé pendant Chabbat. Ainsi, au même titre que la Milah, le service dans le Temple également repoussait Chabbat. Or, le Cohen ne pouvait servir que s'il était vêtu de ses 8 vêtements qui lui permettaient de réaliser le Service Divin. C'est donc ces habits qui permettaient au Service du Temple de primer sur le respect du Chabbat. A présent, on comprend pourquoi les 8 vêtements revêtus par le Cohen Gadol font allusion à la Milah, réalisée le 8ème jour. Tous les deux avaient la propriété de repousser Chabbat, c'est pourquoi ils étaient comparables dans leur grandeur. (Benayhou)

« Il ne sera pas déchiré » (28, 32)

La Thora pose ici l'interdiction de déchirer un des vêtements du Cohen. Cette interdiction a été exprimée au sujet du Meil, et on la décline à tous les autres vêtements. Mais on peut s'interroger. Dans la Paracha de Réé, la Thora a posé l'interdiction de casser et de détruire tout objet destiné au Service d'Hachem. Ainsi, puisqu'il existe déjà un interdit qui couvre tous les objets sacrés, ainsi les vêtements du Cohen sont déjà inclus dans cet interdit. Alors pourquoi la Thora éprouve-t-elle le besoin de poser explicitement l'interdit de déchirer les vêtements sacrés ? Et de plus, pourquoi cet interdit a-t-il été exprimé par rapport au Meil et pas un autre vêtement ?

En fait, le Rambam dit que le Meil était ouvert à l'intérieur pour pouvoir être enfilé par la tête, à l'image d'un Talit Katan. Cette ouverture s'étendait à la majorité de ce vêtement. Aussi, on aurait pu penser que l'on y applique la règle de : "la majorité c'est comme la totalité". Aussi, le Meil aurait été considéré, dans l'esprit, comme s'il était complètement ouvert. Dans ce cas, on aurait pu penser qu'il n'y aurait pas d'interdit de le déchirer. Car une déchirure est une sorte d'ouverture supplémentaire, c'est un ajout dans l'ouverture. Et puisque le Meil serait déjà considéré comme complètement ouvert, ainsi on aurait pu penser que la déchirure n'ajoute rien. Et on en aurait conclu qu'à titre exceptionnel, celui qui déchire le Meil n'est pas en faute. D'autre part, étant donné que tous les 8 vêtements du Cohen Gadol constituent un seul bloc, ils devraient donc logiquement avoir les mêmes statuts. Aussi on aurait pu même imaginer que de la même manière que déchirer le Meil serait autorisé, il en irait de même pour tous les vêtements. C'est pourquoi, pour éviter cette erreur, la Thora a pris le soin de stipuler, à propos du Meil, qu'il est quand même interdit de le déchirer. Et il en va donc automatiquement de même pour tous les autres vêtements. (Taama Dikra)